



Procédé d'évaluation au sein de l'école de conduite - Catégorie B

Evaluation de départ

Procédure d'évaluation :

Le déroulement du test s'effectue en situation de conduite hors et en circulation à bord d'un véhicule.

Il permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile.

C'est un prévisionnel, aucun nombre n'est imposé !

Suivant l'implication de l'élève dans la formation ainsi que la fréquence de ses heures, les heures pourront être revu à la baisse.

Cette évaluation permettra d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- 1- Renseignements d'ordre général sur l'élève*
- 2- Expérience de la conduite*
- 3- Connaissance du véhicule*
- 4- Attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité*
- 5- Habilités*
- 6- Compréhension et mémoire*
- 7- Perception*
- 8- Emotivité*

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à trois niveaux de performances :

-Faible, Satisfaisant, Bon, conduisant à trois tranches de volumes horaires.

Le test est estimé à 45 minutes environ.

Le test s'appuie sur les recommandations du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

Détails des compétences évaluées :

1- Renseignement d'ordre général :

Sur la base d'un échange et d'un questionnaire avec l'enseignant de conduite : on s'intéressera aux critères suivants : identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées. Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations à l'enseignant sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.

2- Expérience de la conduite :

Sur la base d'un questionnaire on s'intéressera aux critères suivants : Permis possédés, véhicules conduits, zone d'évolution à bord du véhicule, temps de pratique en conduite et le contexte d'accompagnement ou pratique autonome.

3- Connaissance du véhicule :

Capacité à répondre à un questionnaire à choix multiples à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques :
Boîte de vitesses- freinage-embayage-direction.

4- Attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité :

Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : adaptation au contexte et partage de l'espace routier versus limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite. On s'intéressera également aux motivations à l'apprentissage de l'élève face à la conduite.

5- Habilités (hors circulation) :

- Installation au poste de conduite sur un poste de conduite déréglé en autonomie,
- 5 réalisations de « démarrage/arrêt » sur un terrain plat à la suite d'une démonstration commenté du formateur.
- manipulation du volant, après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant : l'élève exécute un slalom non matérialisé sans utiliser les pédales.

6- Compréhension et mémoire :

Compréhension : Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habilités.

Mémoire : capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.

7- Perception (en circulation) :

En ville, sur route, à allure normale, pendant environ 15 à 20 minutes, en double commandes.
Autonomie demandé : volant, clignotant, rétroviseurs.

L'élève devra choisir sa direction en fonction de la signalisation imposé, et des indications données par les panneaux directionnels (4 à 5 fois).

L'élève devra faire attention à droite et à gauche et regarder loin devant lui. Il devra également tenir compte de la signalisation et des autres usagers, mettre le clignotant si besoin, net de commenter le plus tôt possible ce qui lui semble intéressant pour la conduite.

Compétences évaluées : capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard, et sens de la trajectoire et du gabarit du véhicule.

8- Emotivité : Durant toute la durée de l'évaluation seront évaluées les réactions émotives, cela concerne les réactions générales : gestes et paroles divers et les crispations gestuelles.

Le test s'appuie sur les recommandations du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

*Auto Ecole Becon Centre
Mise à jour le 22/10/18*



Procédé d'évaluation au sein de l'école de conduite - Catégorie A ,A1, A2

Evaluation de départ

Procédure d'évaluation :

Ce test permet de quantifier le nombre d'heures de formation à la conduite automobile.

C'est un prévisionnel, aucun nombre n'est imposé !

Suivant l'implication de l'élève dans la formation ainsi que la fréquence de ses heures, les heures pourront être revu à la baisse.

Cette évaluation permettra d'organiser un calendrier de formation.

Elle se décompose en 8 rubriques :

- 9- Renseignements d'ordre général sur l'élève
- 10- Expérience de la conduite
- 11- Connaissance du véhicule
- 12- Attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- 13- Habilités
- 14- Compréhension et mémoire
- 15- Perception
- 16- Emotivité

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à trois niveaux de performances :

-Faible, Satisfaisant, Bon, conduisant à trois tranches de volumes horaires.

Le test est estimé à 45 minutes environ.

Le test s'appuie sur les recommandations du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

Détails des compétences évaluées :

9- Renseignement d'ordre général :

Sur la base d'un échange et d'un questionnaire avec l'enseignant de conduite : on s'intéressera aux critères suivants : identité, âge, résidence, niveau scolaire, profession, nationalité, acuité visuelle, correction de la vision, visite médicale, incompatibilités déclarées. Ces critères n'entraînent pas de chiffrage, mais permettent de donner des orientations à l'enseignant sur les difficultés éventuelles de compréhension de la langue française ainsi qu'éventuellement de dépister des déficiences sensorielles ou motrices et de proposer une visite médicale ou de suggérer un simple appareillage de la vue par exemple.

10- Expérience de la conduite :

Sur la base d'un questionnaire on s'intéressera aux critères suivants : Permis possédés, véhicules conduits, zone d'évolution à bord du véhicule, temps de pratique en conduite et le contexte d'accompagnement ou pratique autonome.

11- Connaissance du véhicule :

*Capacité à répondre à un questionnaire à choix multiples à 3 propositions sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques :
Boîte de vitesses- freinage-embayage-direction.*

12- Attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité :

Sur la base d'un entretien, hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : adaptation au contexte et partage de l'espace routier versus limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite. On s'intéressera également aux motivations à l'apprentissage de l'élève face à la conduite.

13- Habilités (hors circulation) :

*-Installation au poste de conduite sur la moto en autonomie,
-5 réalisations de « démarrage/arrêt » sur un terrain plat à la suite d'une démonstration commenté du formateur.
- équilibre, après explications sur le fait que le regard précède la trajectoire et l'action sur le volant : l'élève exécute un slalom non matérialisé au ralenti et en autonomie.*

14- Compréhension et mémoire :

Compréhension : Nécessité d'avoir recours à des explications ou démonstrations supplémentaires durant les exercices concernant les habilités.

Mémoire : capacité à citer dans l'ordre les 5 opérations nécessaires pour démarrer et s'arrêter.

15- Perception :

Compétences évaluées : capacité d'observation de l'environnement, sens de l'orientation et direction du regard, et sens de la trajectoire.

16- Emotivité : Durant toute la durée de l'évaluation seront évaluées les réactions émotives, cela concerne les réactions générales : gestes et paroles divers et les crispations gestuelles.

Le test s'appuie sur les recommandations du Guide pour la Formation des Automobilistes (GFA).

*Auto Ecole Becon Centre
Mis à jour le 22/10/18*